



2 ans de garantie d'échange

Cet article a une garantie DIMPLEX de 2 ans et sera crédité pendant la période de garantie.

D'abord le fournisseur doit contrôler l'appareil et donner son accord

Veillez déposer votre appareil défectueux à votre succursale Cebeo le plus proche

Afin de réaliser la garantie nous avons besoin des données suivantes :

Nom :
Adresse :
Code postale :
Commune :
Numéro de client :
Numéro de facture :
Date d'achat :
Référence d'article :
Description du défaut :

Il est indispensable de nous retourner l'appareil défectueux.